

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL

Du Conseil intercommunal du SIDERE

Présidence : M. Luc Pellet

Séance ordinaire du 25 juin 2025

Considérant que le préavis N° 4/2025 du Comité de direction du SIDERE concernant :

une demande de crédit complémentaire de CHF 300'084.00 TTC pour la pose d'appareils UV, de remplacement d'appareillage intérieur du réservoir de Mont-Dessus pour les sources situées sur la Commune de Mont-sur-Rolle ainsi que le remplacement d'une conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie

a été porté régulièrement à l'ordre du jour

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- vu le préavis N° 4/2025 du Comité de direction du SIDERE
- entendu les rapports des commissions chargées d'étudier cet objet

Décide

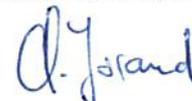
- d'autoriser le Comité de Direction à faire procéder aux travaux décrits
- d'accorder au Comité de Direction un crédit de CHF 300'084.00 TTC afin de procéder aux travaux décrits
- d'autoriser le Comité de Direction à emprunter la somme de CHF 300'084.00 TTC auprès d'un organisme financier ou bancaire de la place aux meilleures conditions ou de financer ces coûts par la trésorerie courante

Ainsi délibéré en séance ordinaire du 25 juin 2025

Le Président
Luc Pellet



La secrétaire
Claire-Lise Jorand



"Conformément aux articles 112 et SS LEDP : La demande de référendum doit être annoncée par écrit au Préfet dans lequel l'association a son siège dans un délai de 10 jours qui suivent la publication dans la feuille des avis officiels ou l'affichage au pilier public"